

Barreau de Grenoble

UN BÂTONNAT POUR DEUX, ENTRE INTELLIGENCE HUMAINE ET NUMÉRIQUE



Élus en juin dernier, **Me Sandrine Fiat et Me David Roguet** s'apprêtent à écrire, dès janvier 2026, une nouvelle page de l'histoire du Barreau de Grenoble. Ils prendront le relais de Maître Michèle Girot-Marc, bâtonnière en exercice, pour incarner à leur tour la parole et l'autorité de l'Ordre. Une institution forte de **600 avocats** et héritière de neuf siècles d'histoire, qui reste l'un des piliers de la vie judiciaire dauphinoise.

Une histoire à deux voix, deux parcours, deux sensibilités... mais une vision commune. Un bâtonnat partagé qui assume sa modernité sans renier les fondamentaux. Leur ligne directrice ? Créer un barreau collaboratif, émergent et intelligent.

Une alliance d'expérience et d'ancrage local

Lui est lyonnais de naissance, elle grenobloise de cœur et de formation. David Roguet a développé son expertise en droit privé et bancaire au sein du cabinet Bastille Avocats, tandis que Sandrine Fiat s'est spécialisée en droit public et immobilier. Ce tandem équilibré se connaît de longue date : il a déjà exercé la fonction de bâtonnier en 2018-2019, tandis qu'elle siégeait alors au conseil de l'Ordre. Ce qui les relie ? Un attachement profond à leur barreau, mais aussi une lucidité commune sur les mutations de la profession. « *Je ne me voyais pas assumer cette charge seule, tout en continuant d'assurer mes responsabilités d'avocate* », confie Me Fiat. D'où le choix du binôme : une réponse pragmatique à un exercice devenu de plus en plus exigeant.

Le premier pilier de leur profession de foi, c'est l'intelligence collective. Fini l'Ordre jugé distant ou opaque. Le futur duo entend remettre les commissions au cœur de la gouvernance : non plus simples vitrines, mais réels leviers décisionnels, avec des missions précises, une autonomie renforcée et des liens accrus avec les institutions judiciaires locales.

Objectif affiché : rendre les conseils de l'Ordre publics par principe, publier de façon systématique les décisions, organiser des assemblées générales participatives, favoriser l'échange, ouvrir les coulisses du fonctionnement institutionnel. Le mot d'ordre ? Transparence et responsabilité partagée.

”



Me Sandrine Fiat et Me David Roguet

Une vie en dehors des prétoires

Si leurs journées sont rythmées par le droit, Sandrine Fiat et David Roguet n'en restent pas moins des parents attentifs, conscients du poids de la charge mentale que connaissent tant de confrères et consœurs. Mariée et mère de deux enfants, Sandrine trouve son équilibre entre ses virées à moto, et des moments plus apaisés, entre yoga et pilates. David, père de trois filles, s'évade dès qu'il le peut : skis aux pieds à la Rosière, sport matinal pour garder le cap ou voyages au long cours. Deux parcours de vie intenses, mais une même conviction : pour durer dans ce métier exigeant, il faut savoir décrocher.

Miser sur la jeunesse

Le Barreau de Grenoble est jeune. C'est évidemment une force, mais aussi un défi. Car ces jeunes avocats, souvent collaborateurs, expriment une méfiance croissante vis-à-vis du contrat de collaboration.

« *Il y a une crise de confiance que nous devons entendre et corriger* », souligne Me David Roguet.

Mais leur engagement va plus loin : créer une plateforme numérique pour faciliter les opportunités d'installation ou de transmission de cabinets, imposer le contrat d'apprentissage sur le territoire pour fidéliser les élèves-avocats, et renforcer l'offre de formations locales via l'EDARA (École des Avocats Rhône-Alpes). L'objectif ? Retenir les talents, et assurer la relève d'un barreau qui doit séduire.

Embrasser l'IA sans renier l'humain

C'est probablement le sujet le plus stratégique de leur mandat : l'intelligence artificielle. Le meilleur avocat de demain pourrait-être celui qui saura le mieux utiliser l'IA ? « *Peut-être* » affirme Me David Roguet. Formation, accompagnement, acculturation : le duo veut faire du Barreau de Grenoble un acteur de la révolution numérique, et non un spectateur inquiet.

Des formations certifiantes à l'IA sont déjà envisagées, tout comme une réflexion poussée sur la cybersécurité, les outils de recherche juridiques dopés à l'IA, ou la modernisation des audiences. Dans un avenir très proche, l'IA pourrait permettre d'affiner les stratégies contentieuses

à partir des bases jurisprudentielles, d'anticiper les risques ou d'automatiser des tâches répétitives.

Mais les deux avocats le martèlent : l'intelligence humaine ne doit pas disparaître. « *On veut maîtriser l'innovation, mais sans altérer l'humain* », insiste Me Sandrine Fiat. Leur programme prévoit de redonner toute sa place aux compétences humaines et relationnelles, comme l'écoute active, l'empathie, la gestion du stress ou encore la communication, dans la formation comme dans le fonctionnement de l'Ordre.

Valeurs de fond et engagement assumé

Quand Maître Roguet insiste sur la responsabilité, Maître Fiat met en avant la loyauté. Deux repères qu'ils souhaitent transmettre à la jeune génération d'avocats. « *Nous sommes responsables de ce que nous faisons, de ce que nous disons, vis-à-vis de nos clients, de nos confrères, de nos magistrats* », souligne David Roguet. Pour Sandrine Fiat, « *la loyauté est la colonne vertébrale de notre exercice. Elle irrigue notre serment et structure notre rapport aux autres.* »

Une vision commune, un ancrage local solide, des convictions assumées et une modernité affirmée : le tandem Fiat-Roguet affiche clairement son ambition de donner un souffle nouveau au Barreau de Grenoble.

Par Labelimmo